BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 2 266 $
Valeur liquidative par part : 15,94 $
Nombre de parts en circulation : 142 210
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,42 %
Gestionnaire de portefeuille : Gestion de Placements TD Inc. – Multi-gestionnaires
Taux de rotation du portefeuille : 3,73 %
Dépôt initial minimum : Aucune nouvelle police établie après le 29 novembre 2019. Dépôts supplémentaires, dépôts en vigueur ou nouveaux par prélèvement automatique (PPA), fermés depuis le 3 mars 2020.
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1058
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1059

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans des parts de plusieurs fonds communs sous-jacents TD et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacents actuels	Pondération cible
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD	60 %
Fonds de croissance de dividendes TD	40 %

Principaux placements du Fonds
au 31 décembre 2024

Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD, cat O	60,00 %
(Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent)	
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1er décembre 2032	6,30 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er décembre 2051	3,90 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er décembre 2055	2,30 %
Province de Québec, 4,450 %, 1er septembre 2034	2,10 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er juin 2032	2,00 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1er décembre 2033	1,90 %
Gouvernement d'Australie (AUD), 3,500 %, 21 déc. 2034	1,80 %
Province de Québec, 4,400 %, 1er décembre 2055	1,80 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1er juin 2033	1,70 %
Gouvernement du Canada, 3,250 % 1er novembre 2026	1,70 %
Fonds de croissance de dividendes TD, catégorie O	40,00 %
Total	**100,00 %**

Nombre total de placements : 2

Répartition sectorielle du fonds sous-jacent au 31 décembre 2024

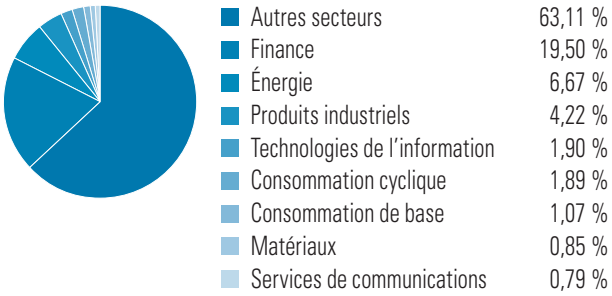

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen
Un placement de 1 000 $ dans le Fonds effectué le 31 décembre 2014 s'élèverait aujourd'hui à 1 212,92 $, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 1,95 %.

Rendements annuels

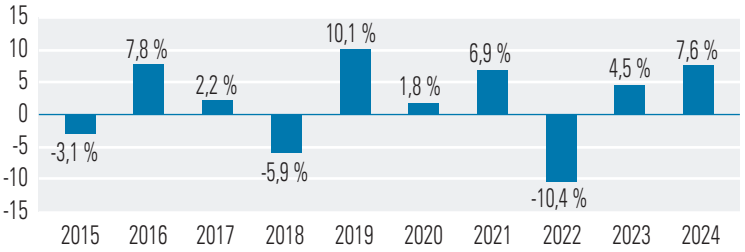

Le graphique montre le rendement du Fonds au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 7 années et à la baisse pendant 3 années.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition reportés (FAR) [pourcentage du prix d'achat initial de parts FAR] L'option des frais d'acquisition reportés (FAR) n'est plus offerte depuis le 1er juin 2023. Si vous avez souscrit des parts d'un Fonds de placement garanti ivari au titre de cette option avant cette date, votre barème FAR continuera à s'appliquer, tel qu'il est décrit dans le présent document.	Retrait des parts : 1re année suivant l'achat 6 % 2e année suivant l'achat 5 % 3e année suivant l'achat 4 % 4e année suivant l'achat 3 % 5e année suivant l'achat 2 % 6e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	• Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. • Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. • Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. • Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,42 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision à l'égard des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des ates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé au fonds d'origine correspond au montant le moins élevé entre le montant que vous avez transféré et la valeur marchande, en cas de baisse. Le montant remboursé ne vise que la transaction en question et comprend un remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

ivari
C.P. 4241, Station A
Toronto (Ontario) M5W 5R3

Sans frais : 1-800-846-5970
Courriel : conversation@ivari.ca
ivari.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

ivarimc et les logos d'ivari sont des marques de commerce détenues par ivari Holdings Inc.